

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 12 Décembre 2023

Délibération n°2023-MAIRIE-059

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois de décembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela,

Procurations : COULET Philippe, (pouvoir à M. NARDINI Carole)

Absents : BONICEL Carole, BOUNOUA Houassilla, COMPAN-RICHARD Agnès, COULET Philippe, DURET Laëtitia, RAMON Guillaume, VOLPELLIERE Stéphanie

Mme SAUVAIRE Manuela a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET MAIRIE M57

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 8

Convocation le :
05/12/2023

ARTICLES	NOM	AUGMENTATION CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENTATION RECETTES	DIMINUTIC DE RECETTI
FONCTIONNEMENT					
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	5 500			
6450	CHARGES SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	2 900			
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE		- 6340		
633	IMPOTS TAXES VERSEMENT		- 472		
6411	PERSONNEL TITULAIRE		- 532		
6470	AUTRES CHARGES SOCIALES		- 193		
615221	ENTRETIENS REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		- 863		

Le conseil municipal approuve, les virements de crédits indiqués ci-dessus.

VOTE : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire

